

LES LECTURES DU NOUVEAU TESTAMENT UTILISÉES AUX FÊTES MARIALES

Les fêtes de la Sainte Vierge sont d'origine relativement récente. Ce n'est pas que le souvenir de Marie ait jamais été perdu de vue dans l'Église : les écrits du Nouveau Testament et ceux des Pères anciens le montrent; mais on la célébrait en célébrant les mystères du Christ, dont elle est inséparable. Cependant au cours des siècles apparut d'abord une commémoration générale de la Vierge, fixée à des dates variables. Puis ce furent les quatre grandes fêtes mariales, commémorées à Byzance d'abord, puis à Rome, d'où elles passèrent aux églises transalpines. Ces quatre fêtes, signalées à Rome dès le VII^e siècle, aux dates où nous les avons encore, sont la Purification (2 février), l'Annonciation (25 mars), la Dormition (15 août) et la Nativité de Marie (8 septembre). Depuis lors le calendrier chrétien s'est enrichi d'autres solennités mariales, dérivées de ces fêtes primitives ou gravitant autour d'elles. Citons spécialement la Conception et la Compassion de la Vierge (8 décembre d'une part, vendredi de la semaine la Passion et 15 septembre, d'autre part). Dans les temps plus récents, des fêtes commémorant des apparitions de la Vierge et la solennité de sa Maternité sont venues compléter le cycle.

Pour composer le texte de l'office et de la messe de ces fêtes, l'Église n'a pas eu à chercher, du moins en général, dans le Nouveau Testament des textes dont l'interprétation demande un effort d'explication. Elle n'a eu qu'à ouvrir l'Évangile pour y trouver la description du mystère qu'elle nous fait célébrer. Ce n'est donc qu'une exégèse littérale,

avec recherche de la portée spirituelle de ces textes, que nous avons à faire. Ils parlent d'eux-mêmes, et nous n'avons qu'à les éclairer par un sobre commentaire, comme un éclairage bien disposé souligne les lignes des façades de nos églises¹.

L'ordre que nous suivrons ne sera pas celui du calendrier, ni celui de la Bible, mais celui des événements de la vie de Marie, telle que les Évangiles nous la présentent : nous noterons chaque fois à quelles autres fêtes s'applique la péricope retenue par la liturgie.

I. — NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

Parmi les fêtes secondaires de Notre-Dame, celle de sa Nativité est des plus touchantes. « *Hodie nata est Beata Virgo Maria ex progenie David... Nativitas gloriosae Virginis Mariae ex semine Abrahae, ortae de tribu Juda, clara ex stirpe David... Regali ex progenie Maria refulget...* » ; c'est en ces termes, remplis de piété, de foi et d'enthousiasme, que l'office de ce jour proclame le mystère qu'il rappelle. Marie, fille d'Abraham, de la tribu de Juda, descendant d'une lignée de rois, dont David est le premier et le plus glorieux. Rien ne pouvait mieux illustrer ces affirmations que la génération royale du Christ que nous donne le début du premier Évangile (Matth., 1, 1-16).

Cette liste de noms, on le remarque tout de suite, aboutit directement à Joseph et obliquement seulement à Marie, dans des termes qui sauvegardent nettement la Virginité de la mère du Christ². Dans l'antiquité israélite jamais une généalogie ne s'établissait par les femmes. C'est d'ailleurs Joseph qui fut aux yeux des Juifs le père de Jésus, son père légal, celui par qui Jésus fut considéré comme fils de David.

1. L'auteur se permet de renvoyer pour un commentaire plus développé à son modeste livre : *La Vierge Marie dans le Nouveau Testament*, paru aux Éditions Alsatiâ en 1951. D'autres études ont paru depuis lors. Citons le beau livre du R. P. BRAUN, O. P., *La Mère des fidèles. Essai de théologie joannique*, Éd. Castermann, 1953, reprise de deux articles parus dans la *Revue Thomiste* de 1950 et 1951, sous le titre : *La Mère de Jésus dans l'œuvre de saint Jean*.

2. Il en est de même de la liste généalogique de Luc (Luc, 3, 32-38).

N'oublions cependant pas que Marie, tout en ayant du sang sacerdotal dans les veines (elle était parente d'Élisabeth, des filles d'Aaron, cf. Luc, 1, 5), était elle aussi de la famille de David : c'est ce qu'exige la parole de l'Ange à la Vierge, lors de l'annonciation, en parlant de l'enfant qui naîtra d'elle : « Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père » (Luc, 1, 32).

Analysons le texte. Saint Luc, dans sa généalogie à tendance humaniste, et inspirée dans sa rédaction des listes généalogiques grecques, remonte de Joseph à Abraham, puis de là à Adam même, le premier homme, pour souligner que Jésus est notre frère à tous en son humanité (Luc, 3, 23 sv.); Matthieu, au contraire, imitant les généalogies de l'Ancien Testament, descend d'Abraham à Joseph. Il veut montrer ainsi à ses lecteurs, chrétiens convertis du judaïsme, que le Christ est bien celui qui devait hériter des promesses faites à Abraham et les réaliser (Gen., 12, 3), et qu'il est le Messie, le Fils de David, annoncé par les prophètes.

Matthieu fait lui-même remarquer le caractère artificiel et symbolique de son texte (v. 17) : les ancêtres de Jésus sont distribués en trois séries de quatorze noms, une série patriarcale, d'Abraham à Jessé (vv. 2-6 a), une série royale, de David à Jéchonias (vv. 6 b-11), une série post-exilienne, de Jéchonias à Joseph (vv. 12-16). Ce chiffre 14 a été fourni à Matthieu par la Bible, qui donne effectivement 14 noms d'Abraham à David. Mais pourquoi l'avoir étendu aux trois séries de noms ? On a fait remarquer que ce chiffre a une portée symbolique : il est d'abord le double de 7, le chiffre sacré par excellence; de plus, et c'est curieux, il représente la valeur numérique des trois consonnes qui forment le nom de David en hébreu ($D = 4 + W = 6 + D = 4 = 14$). Pour arriver à ce chiffre de trois fois quatorze, Matthieu a dû opérer des simplifications : il a nommé deux fois Jéchonias; il a rattaché directement Joram à Ozias, omettant Ochozias, fils de Joram et de l'impie Jézabel, Joas et Amasias, jugés sans doute insignifiants; il semble faire de Josias le père de Jéchonias, qui n'en est que le petit-fils. Ces constatations montrent que le mot « engendrer » n'a pas ici le sens absolu de « être le père de... » Chez les Hébreux d'ailleurs la filiation pouvait également avoir lieu sans doute

par adoption (la Loi n'en parle pas, mais elle existait chez les autres Sémites), par lévirat (Deut., 25, 5-10); peut-être même par ligne collatérale³.

Matthieu n'a pas inventé les données qu'il met en œuvre. On les trouve en partie dans les livres historiques de l'Ancien Testament (Genèse, livres de Samuel et des Rois, Chroniques, Ruth, Esdras); le reste doit provenir de documents perdus ou de traditions familiales.

Il est remarquable que parmi tous les noms des ascendants du Christ figurent ceux de quatre femmes : Thamar, la Cananéenne, qui abusa de son beau-père Juda, Rahab, la courtisane, également Cananéenne, Ruth, la Moabite et enfin la mère de Salomon, l'épouse adultère d'Urie le Hittite, chef dans l'armée de David. Selon saint Jérôme, dont nous lisons le commentaire aux matines de la Nativité, cette mention rappelle que le Christ a voulu revêtir notre chair de péché et est venu sauver les pécheurs (cf. Matth., 1, 21). Peut-être aussi la mention de ces quatre étrangères veut-elle démontrer que le Christ, tout en étant issu du peuple élu, s'insérait néanmoins dans l'humanité, dont les étrangers païens faisaient partie.

Cette liste généalogique aboutit à Jésus, qui est appelé le Christ, c'est-à-dire l'Oint, le Messie attendu, Fils de Marie, la Vierge. C'est par Marie, épouse de Joseph, que Jésus devient fils de David, fils d'Abraham. C'est ce que dit nettement le texte : « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, qu'on appelle Christ » (v. 16).

Si l'on synthétise toutes ces données, on aboutit à la signification profonde de ce premier texte évangélique utilisé dans la liturgie mariale : la Vierge Marie, mère de Jésus, est aussi bien par sa descendance personnelle que par son union avec le juste Joseph, vraiment issue d'Abraham et de la dynastie davidique. Elle est inséparable, en sa double dignité de fille de la promesse faite jadis au peuple juif et de femme issue de la lignée royale de David, de son Fils Jésus, venu pour sauver tous les hommes de leur péché et les faire participer aux promesses divines.

3. Cette remarque peut expliquer les différences notables entre les généalogies de Matthieu et de Luc, qui n'ont que quelques noms de communs. Voir à ce sujet l'article *Généalogies* du P. PRAT, dans le *Dictionnaire de la Bible*.

C'est bien pour cela que l'Église nous fait chanter que « la Nativité de Marie a annoncé la joie à l'univers entier; car c'est d'elle qu'est issu le soleil de justice, le Christ, notre Dieu, qui leva la malédiction pesant sur notre race et lui apporta la bénédiction divine, qui triompha de la mort et nous donna la vie éternelle » (Antienne à *Magnificat* des deuxième vêpres et sixième répons de matines).

Notons que l'Église a repris la généalogie de saint Matthieu comme évangile de la messe de la vigile de l'Immaculée-Conception de Marie, prélude de sa Nativité.

II. — L'ANNONCIATION

Le texte évangélique le plus important qui parle de la Vierge est incontestablement celui qui rapporte l'annonce faite à Marie par l'ange Gabriel de sa maternité divine (Luc 1, 26-38). Il fait partie des récits de l'enfance du Christ que nous a rapportés le troisième Évangile, et qui, au témoignage non suspect du théologien protestant Harnack, remontent directement ou indirectement à Marie⁴. C'est à partir de ce texte que s'est développée toute une partie du dogme marial (Immaculée-Conception et ses corollaires) et de la dévotion catholique à la Mère de Dieu. Le texte sert d'évangile non seulement à la messe du jour de l'Annonciation (25 mars), mais également, parfois sous forme abrégée, aux messes de l'Immaculée-Conception (8 décembre), de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes (11 février), du Saint Nom de Marie (12 septembre), de Notre-Dame du Rosaire (7 octobre) et de la messe votive en l'honneur de la Vierge au temps de l'Avent.

Nous sommes transportés par le récit à Nazareth, petite ville de Galilée, où habite une jeune fille du nom de Marie, fiancée à un descendant de David nommé Joseph. Elle se trouve sans doute dans sa modeste maison, quand lui apparaît l'ange Gabriel, celui qui avait déjà annoncé six mois auparavant au prêtre Zacharie la naissance de Jean le Bap-

4. Voir *Neue Untersuchungen zur Apostelgeschichte*, dans *Beiträge zur Einleitung in das Neue Testament*, Leipzig, Hinrichs, 1911, p. 110.

tiste (Luc, 1, 5-22) et que met en scène le livre de Daniel au sujet du « temps de la fin » (Dan., 8, 15 sv.; 9, 21 sv.). Il la salue très respectueusement, en des termes empruntés au langage courant de l'Ancien Testament. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il désigne la Vierge non par son nom, mais par un adjectif qui est comme sa définition propre : la comblée de grâces, celle qui est établie dans la grâce divine, honorée et comblée de la faveur céleste; c'est ce que signifie le terme grec employé : *kécharitoménè*, participe passif parfait, forme qui indique toujours quelque chose de stable, d'acquis (vv. 26-28).

A cette faveur divine aucune limite n'est posée. La tradition chrétienne, qui s'est précisée et clarifiée au cours des siècles, a compris que l'exemption de la tache originelle devait être incluse dans cette plénitude de grâce. C'est ce qui fut défini comme dogme par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854.

On comprend que Marie ait été troublée par cette salutation. L'Ange la rassure, et lui annonce la volonté de Dieu sur elle : elle a plu au Seigneur et sera mère du Messie qui doit naître, de ce fils de David que la tradition juive orthodoxe attendait avec anxiété (cf. Matth., 9, 27; 15, 22; 20, 30-31; 21, 9...). L'Ange proclame même le nom que Marie devra donner à son fils : elle l'appellera Jésus, ce qui signifie « Yahweh est Sauveur ». Bien que d'autres personnages bibliques aient porté ce nom, il contient l'indication des rapports intimes de l'enfant avec le Dieu d'Israël et le rôle rédempteur qu'il aura à remplir (vv. 29-33).

Marie fait une objection à l'Ange : est-ce donc possible, puisqu'elle ne connaît pas d'homme? (v. 34). Le sens littéral de cette phrase serait : puisqu'elle n'est pas mariée, qu'elle n'a pas de rapports conjugaux. Le sens vrai est cependant à chercher plus haut. S'il fallait en effet s'en tenir à cette signification superficielle, la difficulté posée par Marie ne vaudrait rien : étant fiancée, elle n'avait qu'à consommer son mariage pour que l'événement puisse se produire. Aussi bien la Vierge veut-elle exprimer qu'elle a résolu de ne pas connaître d'homme, de rester vierge. Ce propos de virginité ne pouvait être que le résultat d'une inspiration divine, car l'Ancien Testament ne contient rien de semblable. Tout au plus peut-on faire remarquer que

des idées favorables à la continence parfaite ont été agitées dans les milieux ascétiques juifs, auxquels se rattachent les Esséniens, connus depuis longtemps par l'historien juif Flavius Josèphe, et la secte dont les documents trouvés récemment à Qumran, sur les bords de la mer Morte, nous font entrevoir les spéculations.

Que ce soit bien là le sens à donner à l'objection de Marie, la réponse de Gabriel le confirme : elle deviendra mère sans avoir à subir la perte de son intégrité. L'Esprit-Saint surviendra sur elle et la Puissance du Très-Haut la couvrira de son ombre : c'est pourquoi le saint enfant qui naîtra d'elle sera appelé au sens strict le « Fils de Dieu » (v. 35). C'est l'accomplissement des anciens oracles, aussi bien des promesses faites jadis à David (2 Sam., 7, 12-16), que de la prédiction de l'Emmanuel (Is., 7, 14). Un signe est donné à Marie de la vérité de cette annonce : sa cousine Élizabeth, longtemps stérile, aura elle aussi un fils sur ses vieux jours : rien n'est impossible à Dieu. Il ne restait à Marie qu'à s'incliner : « Je suis la servante du Seigneur; qu'il m'advienne selon ta parole. » Réponse tout empreinte d'humilité et de générosité (vv. 36-38).

On ne saurait exagérer l'importance spirituelle de cette scène. Désormais le Verbe s'est fait chair, et bientôt il habitera parmi nous. C'est le début du dernier acte de l'amour rédempteur de Dieu, que le Christ consommera sur la croix : dès ce moment le Sauveur, formé dans le sein de la Vierge, s'offre à son Père pour faire sa volonté (Héb., 10, 5 sv.). A ce moment solennel le seul prêtre véritable et éternel, le seul Pontife sans tache est consacré, par l'union de la nature divine avec la nature humaine de Jésus, et le sanctuaire de cette consécration est le sein de Marie.

La descente du Saint-Esprit sur la Mère du Rédempteur est le commencement de l'irruption définitive de l'Esprit de Dieu dans le monde, irruption prédite par les prophètes (cf. Ézech., 36, 26-27), qui atteindra sa plénitude à la Pentecôte, quand l'Église primitive sera pour la première fois rassemblée au Cénacle autour de la Mère de Jésus.

De Marie également de grandes choses sont révélées : sa pureté absolue, son humilité profonde, sa générosité sans réserve. Nous ne méditerons jamais assez ces vertus en récitant la première dizaine de notre rosaire, en célébrant

le temps de l'Avent, la fête de l'Annonciation ou l'une des solennités qui en dérivent.

Marie est ici plus qu'une personne, si grande soit-elle : elle est la première cellule de l'Église future; elle représente même toute l'humanité. C'est l'Église, c'est l'humanité entière qui en elle et par elle dit son *Fiat*, donne son consentement à l'œuvre rédemptrice. Et ce « Oui » est le prélude de tous les acquiescements que nous avons à donner aux avances du Seigneur. C'est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin : « *Per annunciationem expectabatur consensus Virginis, loco totius humanae naturae* » (*Sum. theol.*, III^a, q. xxx, art. 1) : le consentement de la Vierge que Dieu attendait est le consentement de toute la nature humaine à son rachat.

On comprend que les chrétiens aient voulu honorer trois fois par jour cette grande scène par la récitation de l'*Angelus*, tandis que sonnent les cloches de leurs églises.

III. — LA VISITATION

La suite textuelle, mais aussi la suite logique du récit de l'Annonciation, est celui que fait saint Luc de la visite de Marie à sa cousine Élisabeth (Luc, 1, 39-50). Pleine de grâces, portant dans son sein celui qui devait apporter au monde la paix et la joie, comment Marie aurait-elle gardé pour elle une telle abondance de dons ? Elle se hâte d'en communiquer quelque chose à celle qui, elle aussi, a été privilégiée du Seigneur. Nous appelons cette démarche de la Vierge la « Visitation », et nous la célébrons le 2 juillet, au lendemain de l'octave de la fête de la Nativité de saint Jean le Baptiste, l'enfant miraculeux de Zacharie et d'Élisabeth.

Relisons ce charmant récit, si clair. Profitant sans doute d'une caravane descendant vers le sud, Marie se rend en hâte chez le prêtre Zacharie et sa femme Élisabeth, qui habitent une bourgade de la montagne de Judée, identifiée depuis le V^e siècle avec le village d'Aïn-Karim, à l'ouest de Jérusalem. « Ce n'est pas, dit saint Ambroise, qu'elle doutât de l'oracle divin, qu'elle demeurât incertaine au sujet

du message de l'Ange. Mais elle était heureuse des vœux qu'elle formait, prête à rendre religieusement service, poussée par la joie. Où aurait-elle été, maintenant qu'elle était remplie de Dieu, sinon vers les hauteurs, et cela d'un pas rapide? La grâce de Dieu ne connaît ni lenteur ni attermoiement » (Homélie du mercredi des quatre-temps d'Avant).

Marie entre dans la maison et salue sa parente. Dès que celle-ci a entendu la voix de sa visiteuse, l'enfant qu'elle portait se mit à tressaillir; elle-même fut remplie de l'Esprit-Saint et proclama d'une voix forte la louange de la mère de son Seigneur et celle du Fils qui devait naître d'elle. Combien heureuse est Marie d'avoir cru aux paroles que Dieu lui a fait adresser! (vv. 39-45).

A ces paroles Marie répond par son chant d'action de grâces, le *Magnificat*, qui est resté le grand cantique de louange de l'Église, chaque soir à l'office des vêpres. Elle bénit le Seigneur, son Sauveur, d'avoir fait en elle de grandes choses, malgré sa bassesse. Désormais toutes les générations la diront bienheureuse. C'est tout un renversement moral de l'ordre du monde qui se prépare, réalisant les promesses faites jadis en faveur d'Abraham et de sa descendance (vv. 46-55).

Les auteurs protestants ont souvent accusé la théologie et la dévotion catholiques de séparer Marie de notre humanité pécheresse, en en faisant une créature immaculée, alors que le Christ seul est totalement du côté de Dieu, innocent, sans tache, sans rien de commun avec le péché (Héb., 7, 26). Nous ne nions certes pas la pureté et la sainteté parfaites de la Vierge. Mais nous ne croyons pour autant pas qu'elle nous soit étrangère, encore moins que le Christ qui, tout Dieu qu'il est, a voulu communier à notre chair de péché (Rom., 8, 3). Elle aussi, comme nous, a dû adhérer à Dieu par la foi, cette foi que célèbre Élizabeth. Elle aussi, comme nous, a dû être rachetée par celui qu'elle appelle son « Sauveur » : elle ne fut immaculée qu'en prévision de la mort rédemptrice de son Fils, et elle le premier et le plus excellent fruit de son sang. C'est ce que nous permet d'affirmer le texte de l'évangile que nous venons de commenter.

Ce même texte contient une prophétie véritable, celle qui annonce l'amour que toujours porteront à la Vierge les

Églises du Christ : « Désormais toutes les générations me diront bienheureuse. » A la suite d'Élisabeth nous sommes heureux de redire à la Mère de Jésus : « Tu es bénie entre toutes les femmes, et béni est le fruit de ton sein. » On comprend maintenant pourquoi l'Église a choisi une partie de ce texte (vv. 42-50) comme évangile de la nouvelle messe de l'Assomption, le mystère qui met le couronnement à la glorification de la Mère de Jésus. Cette fête, avec celle de la Conception immaculée et de l'Annonciation, prouve surabondamment que Dieu a fait pour Marie de grandes choses⁵.

IV. — MARIE A LA CRÈCHE

Osons donner ce titre à la toute petite fête que constituerait l'office *De Beata in Sabbato*, célébré les samedis du temps de Noël, si le sanctoral n'avait pas envahi tous les jours du mois de janvier, sans en excepter aucun, du 14 au 31 inclus. La messe de ce jour utilise l'évangile de la messe de l'aurore de Noël, qui est également l'évangile des messes votives de la Vierge entre Noël et le 2 février. C'est la visite des bergers à la crèche de Bethléem (Luc, 2, 15-20).

Rattachons le texte à ce qui précède.

Marie, ayant sans doute assisté Élisabeth au moment de ses couches, retourna à Nazareth (Luc, 1, 56). Joseph, son fiancé, sur l'ordre d'en-haut, la prit chez lui, comme son épouse, respectant sa virginité (Matth., 1, 18-25). C'est alors que parut l'édit d'Auguste ordonnant le recensement général de l'empire : chaque chef de famille devait se rendre à son lieu d'origine pour s'y faire recenser. Joseph monta donc avec Marie à Bethléem, la cité de David, son ancêtre. Elle y mit au monde son divin Fils, dans une étable, où la sainte famille avait dû se réfugier, faute de trouver un

5. L'ancienne messe de la fête de l'Assomption avait comme lecture d'évangile le récit concernant Marthe et Marie, ces deux sœurs qui recevaient Jésus à son passage à Béthanie (Luc, 1, 38-42). Le chant de la communion appliquait à la Mère de Dieu l'éloge que fit le Christ de cette autre Marie : « Marie a choisi la meilleure part; elle ne lui sera pas enlevée. » Le choix de cette péricope s'expliquait par le fait qu'elle constituait jadis l'une des lectures évangéliques prévues pour les fêtes des Vierges, dont la Mère de Jésus est le modèle.

gîte dans l'hôtellerie. L'heureux événement est annoncé et commenté par des anges aux plus pauvres d'entre les pauvres, à des bergers qui gardaient de nuit leurs troupeaux dans les champs qui bordent la bourgade (Luc, 2, 1-14).

En hâte ces bergers accourent et trouvent Marie, Joseph, et le nouveau-né couché dans une crèche. Tout haut ils proclament ce qu'ils ont vu et entendu, au grand émerveillement de tous ceux qui les entendent, à commencer sans doute par les parents de l'enfant. L'évangéliste a noté en effet que Marie « conservait avec soin tous ces souvenirs et les méditait en son cœur », remarque qu'il reproduira, avec quelques variantes, encore plus loin (Luc, 2, 51).

Cette phrase, sur laquelle on s'appuie pour rattacher les récits de Luc à la Mère de Jésus, ouvre des perspectives sur la vie profonde de cette âme privilégiée. Tous les événements qu'elle vit, toutes les grâces qui lui sont départies, suscitent dans son cœur un étonnement religieux, une méditation admirative et reconnaissante. Le contraire serait-il possible quand on voit l'union qui existe entre « l'enfant et sa mère » dans tous les récits de l'enfance de Jésus ?

V. — LA PURIFICATION

Quarante jours après Noël se place la fête appelée vulgairement « la Chandeleur », à cause de la bénédiction des cierges et de la procession qui l'accompagnent. Elle commémore à la fois la Présentation de l'enfant Jésus au Temple de Jérusalem et la Purification légale de sa mère. C'est encore saint Luc qui nous en a fait le récit. Nous le commentons en entier (Luc, 2, 22-38), bien que la messe du jour n'en ait utilisé qu'une partie (vv. 22-32).

La loi de Moïse contenait au sujet des premiers-nés mâles un double précepte. Tout d'abord, la femme qui avait accouché d'un garçon restait impure durant quarante jours; au quarantième jour, elle offrait au Temple, à la porte de Nicanor, porte orientale du parvis des femmes, un sacrifice, qui consistait pour les pauvres en deux tourterelles ou deux colombes (Lev., 12, 2-8). De plus, les premiers-nés mâles devaient en principe être offerts au Sei-

gneur et consacrés à son service (Ex., 13, 2-12) : la Loi prévoyait cependant que cette consécration serait remplacée par un don en argent, qui constituait comme un prix du rachat de l'enfant. Rien n'obligeait à porter pour cela le nouveau-né au temple.

Marie et Joseph profitèrent cependant de la proximité de la ville sainte pour venir de Bethléem jusqu'à la maison de Dieu. C'était un geste d'humble obéissance envers la Loi divine, car la Vierge n'avait par son enfantement contracté aucune souillure dont elle eût à se purifier, et Jésus était de par l'union du Verbe à sa nature humaine tout consacré à Dieu, destiné à devenir la victime du genre humain. Cette « présentation » préluait à l'oblation du Calvaire.

La scène devait être fort simple dans sa réalité matérielle : c'étaient de pauvres gens qui venaient remplir un rite très classique; elle prend un aspect grandiose par l'intervention de deux saints personnages. Siméon, type du juste de l'ancienne Alliance, vivant dans l'attente « de la consolation d'Israël » et du « Messie du Seigneur », et Anne, la prophétesse. Siméon savait par révélation qu'avant de mourir il verrait de ses yeux le Sauveur tant espéré; poussé par l'Esprit-Saint, il monta au Temple, prit dans ses bras le petit enfant apporté par ses parents. Il chanta son *Nunc dimittis*, que nous répétons chaque soir à Complies, véritable confession de foi en Celui qui devrait être la lumière des Nations, et en même temps joyeuse et paisible remise de l'âme de ce vieillard entre les mains de Dieu. Le père et la mère de l'enfant s'émerveillent, note saint Luc, de tout ce que cet homme inspiré disait de lui (vv. 22-33).

Mais voici que Siméon se tourne vers Marie, et lui précise le rôle de son Fils : il sera occasion de chute et de relèvement pour un grand nombre en Israël, selon les dispositions morales des cœurs; il sera un signe qui provoquera la contradiction. C'est donc une perspective de lutte, de persécution, de mort peut-être que ces paroles ouvraient. Siméon ajoute, en parlant directement à la Vierge : « Et toi-même, un glaive transpercera ton âme. » Le glaive symbolise dans la Bible la mauvaise langue, l'hostilité, la dévastation : la mère partagera donc le sort de son enfant. L'œuvre de discrimination des âmes, prélude au jugement, sera le fait

de Jésus, au moment marqué par son Père; mais sa mère n'en sera pas séparée. Avec lui elle sera victime, associée à son sacrifice (cf. Jean., 19, 25-27), comme maintenant elle l'est à son offrande. La phrase finale : « Ainsi se révéleront les pensées intimes d'un grand nombre », semble presque associer Marie au rôle du Souverain Juge (vv. 34-35).

Anne la prophétesse joint sa voix à celle du noble vieillard, pour glorifier Dieu et publier la libération de Jérusalem, qui sera l'œuvre de l'enfant que l'on venait d'apporter au temple (vv. 36-38).

Aucune messe de la Vierge n'a utilisé la fin de cette narration évangélique. L'office des Sept-Douleurs (15 septembre) a cependant repris la prophétie de Siméon sur le glaive qui devait transpercer l'âme de Marie dans le premier répons des matines, et le sermon de saint Bernard au deuxième nocturne y fait allusion. Cette prophétie constitue un témoignage important sur l'association de Notre-Dame à l'œuvre rédemptrice de son Fils, et est l'un des fondements de l'amour reconnaissant que nos cœurs portent à celle qui fut associée de cœur à la passion sanglante de Jésus. Marie mérite la salutation que le huitième répons de la fête ci-dessus mentionnée lui adresse : « *Ave, princeps generosa, Martyrumque prima rosa, virginumque liliun.* — Nous te saluons, notre Reine, si généreuse en son sacrifice, la première et la plus belle rose de cette couronne que constituent les Martyrs de notre foi, lys éclatant de blancheur au milieu du chœur des Vierges⁶. »

VI. — LES ANGOISSES DE LA MÈRE

Pour commémorer le quinzième centenaire du Concile d'Ephèse qui, en 431, proclama Marie « Mère de Dieu » (*Théotokos*), le pape Pie XI institua la fête de la Maternité de la Vierge, et la fixa au 11 octobre. L'évangile de la messe est constitué par le récit du recouvrement de l'enfant Jésus

6. Usant d'un procédé qui lui est assez coutumier, Luc semble faire retourner Marie et Joseph à Nazareth, dès l'accomplissement de leurs devoirs religieux à Jérusalem (Luc, 2, 39-40). Si l'on écrivait une vie complète de la Vierge, il faudrait placer ici la visite des Mages et la fuite en Égypte, que nous connaissons par Matthieu.

au temple de Jérusalem, récit qui met en relief toute la sollicitude maternelle de Marie pour son fils (Luc, 2, 41-52).

La loi prescrivait aux Israélites de monter au Temple du Seigneur chaque année à l'occasion des grandes fêtes, dont la principale était la Pâque (Ex., 12, 15 sv.; 23, 14, sv.; Lev., 23, 5-8; Deut., 16, 16). Les jeunes garçons devaient accompagner leurs pères à partir de treize ans; mais dès l'âge de douze ans on les emmenait en pèlerinage, afin de les y accoutumer. Le voyage se faisait en caravanes, groupant les membres de mêmes familles ou les gens d'une contrée.

La Sainte Famille de Nazareth resta fidèle à cette tradition, et Jésus monta, quand il eut atteint l'âge de douze ans, avec ceux que saint Luc appelle « ses parents⁷ », à la Ville sainte. Quand les fêtes furent achevées ils reprirent le chemin de la Galilée. Jésus cependant était resté dans la cité. Son attitude n'a rien d'une fugue ou d'une insubordination : quoique Fils de Dieu, il restait soumis à ceux à qui Dieu l'avait confié, comme la suite du récit le montre; c'est un acte de religion qu'il accomplissait : se référer à son Père céleste. Évidemment, Marie et Joseph en conçurent une vive inquiétude. Ils cherchent l'enfant parmi leurs parents ou amis; ne le trouvant pas, ils rebroussent chemin. Jésus se trouvait dans l'une des salles qui entouraient le sanctuaire, assis en disciple au milieu des docteurs de la Loi qui y tenaient école, les écoutant et les interrogeant, au grand étonnement des assistants qui admiraient sa sagesse (vv. 39-47).

A cette vue, Marie et Joseph sont saisis d'une émotion bien naturelle, et la mère, toute pleine encore des inquiétudes ressenties, s'adresse à son enfant : « Nous te cherchions angoissés. » Jésus fait aux siens une réponse qui est bien celle d'un enfant déjà grand, mais conscient de sa filiation divine : « Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas que je me devais aux affaires de mon Père ? » Ou encore, à la rigueur : « Que je devais être chez mon Père. » L'évangéliste note qu'ils ne comprirent pas ce que Jésus

7. Il est évident que cette expression de Luc, que nous avons déjà employée nous-même dans ce qui précède, n'entend nullement mettre en doute la virginité de Marie, que Luc a amplement soulignée. Le présent récit montre par ailleurs que Jésus était le seul enfant présent au foyer de Nazareth.

venait de dire (vv. 49-50). Sur quoi porte l'incompréhension de Marie et de Joseph ? Ce ne peut être sur le fait que l'adolescent nomme Dieu son Père : d'après le récit de Luc, comme d'ailleurs d'après celui de Matthieu (Matth., 1, 18-25), ils étaient l'un et l'autre fort bien avertis que l'enfant confié à leurs soins était le Fils de Dieu. L'étonnement porte donc sur l'indépendance spirituelle que Jésus marque vis-à-vis d'eux, ses parents : il se devait tout entier à Dieu son Père. C'est un point que Jésus soulignera encore dans la suite (cf. Jean, 2, 4; Marc, 3, 33-34 et parallèles; Luc, 11, 28).

L'évangile du recouvrement de Jésus au Temple renferme pour les auteurs spirituels ou les prédicateurs qui parlent de la Sainte Vierge une grave leçon. On serait parfois tenté, entraîné par sa dévotion, de soustraire Marie à la loi du progrès, si capitale dans l'économie du salut, et de s'imaginer que dès son jeune âge ou du moins depuis son Annonciation, Marie avait une connaissance parfaite de tout ce qui se rapportait à sa mission. Les textes évangéliques montrent que c'est peu à peu, par étapes, que Dieu révéla à la Vierge tout ce qu'il attendait d'elle et ce que comportait le « Oui » inconditionnel qu'elle lui avait dit : maternité divine, association à la croix du Christ, séparation d'avec son enfant, maternité des hommes. Le chant des anges de Bethléem, rapporté par les bergers (Luc, 2, 18-19), la prophétie de Siméon (Luc, 2, 33), ici la réponse de Jésus, autant d'événements qui excitent l'admiration des parents du Sauveur, et qui leur découvrent peu à peu son rôle et donc leur rôle. C'est ainsi que l'âme méditative de Marie apprenait tout ce que lui coûterait sa maternité divine. Par avance elle y avait consenti d'un grand cœur.

Luc achève son récit en signalant le retour de la Sainte Famille à Nazareth. Marie garde en son cœur le souvenir des faits qu'elle vient de vivre et des paroles qu'elle a entendues. Quant à Jésus, il croît en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et les hommes, comme le font les enfants, mais avec une perfection qui seule convenait à l'Enfant-Dieu (vv. 51-52).

VII. — LA PRIÈRE DE MARIE

Il est remarquable et presque inexplicable qu'aucune messe de la Vierge inscrite au calendrier de l'Église universelle, ni même celle de Marie Médiatrice de grâce (31 mai), largement concédée aux diocèses, n'aient pris comme lecture évangélique le récit des noces de Cana (Jean, 2, 1-11), où Marie apparaît comme celle qui intercède auprès de son Fils et en est exaucée. Deux offices propres au diocèse de Paris, concédés à quelques autres diocèses ou congrégations, ont suppléé à cette omission : celui du Cœur immaculé de Marie, refuge des pécheurs (Notre-Dame des Victoires, 16 janvier) et celui de la Médaille miraculeuse (27 novembre).

Le sens historique du récit est simple. A Cana, bourgade de Galilée, on célébrait des noces, auxquelles furent invités d'une part la Mère de Jésus, et d'autre part Jésus avec ses premiers adhérents. La fête devait durer huit jours : c'était la coutume. A un moment donné, le vin vint à manquer. Attentive comme le sont les femmes, et surtout les mères, Marie s'aperçoit de ce contretemps et se permet d'adresser à son fils une prière discrète, destinée à éviter une humiliation à ceux qui ont fait les invitations : « Ils n'ont plus de vin. » La réponse de Jésus a fait couler beaucoup d'encre. Littéralement elle doit se traduire : « Femme, qu'y a-t-il à moi et à toi ? Mon heure n'est pas encore venue. » Plusieurs problèmes se posent :

1° Pourquoi le Maître désigne-t-il sa mère par l'appellation générique : « Femme », au lieu de dire : « Ma mère », ce qui eût été normal ? On a remarqué que jamais le quatrième évangile n'appelle la mère de Jésus par son nom, Marie ; il dit toujours : La mère de Jésus. Cette tournure souligne la dignité de la mère du Christ. On peut se demander si saint Jean ne l'a pas employée pour bien marquer, contre les hérétiques que visent ses épîtres, que le Christ « est venu en chair » (cf. 1 Jean, 4, 2 ; 2 Jean, 7), qu'il a une mère. Les expressions d'ordre générique sont donc dans le genre de l'évangéliste. De plus, Marie est présentée dans les écrits joanniques comme la figure de l'Église : nous le

verrons dans la suite; une expression d'ordre général, « Femme », insinue davantage cette typologie qu'une autre; de fait, nous la trouvons dans les trois passages joanniques significatifs à cet égard. Il faut ajouter que ce mot, un peu solennel dans son impersonnalité, se trouve dans d'autres paroles du Christ, adressées à diverses personnes, la Samaritaine, Marie de Magdala... (cf. Jean, 4, 21; 20, 15...). Il marque ici une certaine distance entre Jésus et sa mère.

2° Cette distance est également exprimée par la suite de la réponse de Jésus : « Qu'y a-t-il à moi et à toi ? » Qu'y a-t-il de commun entre nous ? Nous avons affaire à un sémitisme qui se rencontre souvent dans la Bible (Juges, 11, 12; 2 Sam., 16, 10...; Marc 1, 24; 5, 7...). Le sens en peut varier, selon le contexte, et selon le ton de la conversation, entre une nette fin de non-recevoir et une exhortation à rester tranquille. Il semble bien que c'est ce dernier sens qui doit prévaloir ici, car à peine cette parole est-elle dite, que Marie, se sachant exaucée par son Fils, recommande aux servants du festin de faire tout ce que Jésus leur ordonnera.

3° On peut enfin se demander ce que signifie l'expression : « Mon heure n'est pas encore venue. » L'Heure du Christ, c'est en général, dans saint Jean, sa passion (cf. Jean, 7, 30; 8, 20; 13, 1; 17, 1...). Jésus veut-il dire ici simplement qu'il a le temps, que le moment de sa mort n'est pas encore arrivé ? Ce serait bien banal. Ou alors, selon l'interprétation donnée par le P. Braun (*Revue thomiste*, 1950, p. 452; cf. *La Mère des fidèles*, p. 52), le Sauveur veut-il inviter Marie à s'effacer, en attendant que vienne son Heure, sa passion, où elle retrouvera sa place auprès de lui ? On peut envisager cette explication.

Quoi qu'il en soit, Marie ne se sent pas repoussée, et elle recommande aux serviteurs présents de faire ce que Jésus leur dira. Il y avait là six jarres de pierre, contenant chacune deux ou trois mesures (de quatre-vingts à cent vingt litres), utilisées généralement pour les ablutions rituelles des Juifs. Le Christ ordonne de remplir d'eau ces vases; on les remplit, dit le récit, « jusqu'au bord ». « Prenez-les maintenant et portez-les au maître d'hôtel », dit Jésus. Celui-ci goûta du liquide, qui se trouva être du vin de la meilleure qualité. Interpellant le marié, il lui demande

ironiquement : « Pourquoi avoir réservé le bon vin pour la fin, alors qu'on sert généralement à la fin le moins bon », quand les convives ont déjà éteint leur soif ou perdu la finesse du goût ?

Jean achève son récit en soulignant la portée apologétique du miracle : ce fut le premier des « signes » opérés par Jésus, qui manifestait ainsi « sa gloire », sa puissance surnaturelle, et ses disciples crurent en lui.

Il n'y a aucune raison de douter de la valeur historique de ce fait. Les recherches actuelles consacrées au quatrième évangile aboutissent à reconnaître qu'il repose sur des souvenirs très personnels d'un disciple de Jésus, qui a toutes chances d'être Jean; c'est d'ailleurs l'évangile le plus précis pour la chronologie et la topographie de la vie de Jésus. Le présent passage est très simple, très circonstancié. Il traduit l'intimité régnant entre Marie et son Fils, la puissance de son intercession, comme aussi sa foi en son enfant. Il y a là, du point de vue de la doctrine mariologique, un élément important : c'est à la prière de sa mère que Jésus a opéré son premier miracle; la médiation de Marie trouve ici un appui solide.

Bien que complètement historique, le récit des noces de Cana semble recouvrir, comme la plupart des textes de l'évangile joannique, un sens plus profond, se rapportant à l'économie du salut apporté par le Christ. L'alliance de Dieu avec son peuple est souvent décrite comme un mariage (Os., 1-3; Is., 61, 10; 62, 3-5), tout comme le Règne de Dieu, l'alliance future est présentée sous la forme d'un festin nuptial (Matth., 22, 2 suiv.). Cette ancienne alliance, qui n'était que provisoire, est vieillie, usée : un renouvellement s'impose. C'est ce qu'exprimaient déjà les évangiles synoptiques dans l'allégorie du vin vieux et du vin nouveau (Marc, 2, 22). Le Christ est celui qui donne ce vin nouveau, excellent, gardé pour la fin, en changeant en cet élément de choix l'eau des purifications juives. Nous avons donc là l'image de l'économie nouvelle du salut se substituant à l'ancienne devenue caduque. Il est remarquable que Marie joue dans cette transmutation un rôle capital, non en opérant le miracle, mais en le sollicitant. Jean aura voulu souligner l'influence dépréciative de Marie à l'intérieur de l'économie nouvelle (cf. Braun, *Rev. thom.*, 1950,

p. 461; *La Mère des fidèles*, pp. 73-74). Elle tient ici la place de l'Église, la « grande Orante », dont le rôle est capital dans l'effusion des grâces sous la nouvelle Alliance.

VIII. — MARIE, LA BIENHEUREUSE

C'est le plus bref passage évangélique concernant la Sainte Vierge que l'Église emploie à la messe du commun des fêtes de Marie, comme aussi à la plupart de ses solennités (N.-D. du Carmel; N.-D. des Neiges; Vigile de l'Assomption; Présentation au Temple, et messe votive de la Vierge en dehors des temps spéciaux de l'année liturgique).

Ce passage est spécial à Luc (11, 27-28). Il se place après une discussion pénible avec les Juifs qui avaient accusé Jésus de chasser les démons ou nom de Bézébub, chef des démons (Luc, 11, 14-26). Une femme admirant la sagesse du Maître, et sans doute aussi sa patience, élève la voix pour proclamer bienheureuse celle qui est sa mère. Et Jésus d'ajouter : « Heureux bien plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent. »

Ce n'est évidemment pas que Jésus repousse le cri du cœur de cette femme. Mais il veut montrer quelle est la vraie béatitude, même de sa mère. « Le bonheur de Marie, a écrit saint Augustin, est bien plus grand d'avoir reçu la foi de Jésus-Christ, que d'avoir enfanté le Sauveur selon la chair... A quoi la parenté charnelle a-t-elle servi à ses frères, c'est-à-dire à ses parents selon la chair, et qui n'ont pas cru en lui ? De même les liens naturels qui unissent Marie à son Fils ne lui auraient servi de rien, si elle ne l'avait pas porté plus heureusement dans son cœur que dans son sein » (*De sancta virginitate*, chap. 3).

IX. — LA COMPASSION

Après l'Annonciation, il n'y a pas de scène plus touchante dans la vie de la Vierge que sa compassion, sa présence au pied de la croix. C'est saint Jean qui nous en a gardé la mémoire (Jean, 19, 25-27). L'Église utilise cette

péricope à la fête de la Compassion (vendredi de la Passion), à celle des Sept-Douleurs de Marie (15 septembre), de même qu'aux messes de Marie médiatrice et du Saint Cœur de Marie.

Le sens historique du texte est simple. Le Christ vient d'être élevé en croix. Près de son gibet se tiennent quelques femmes, dont Marie, sa mère, et un disciple, celui « que Jésus aimait », celui qui était aussi l'apôtre de l'amour. Voyant ces deux créatures, chéries entre toutes, qu'il va laisser seules, Jésus demande à sa mère de reporter sur Jean l'affection qu'elle portait à lui-même, et au disciple d'accepter Marie comme sa mère. Acte suprême de tendresse filiale du Sauveur envers celle qui lui a donné le jour, et témoignage suprême de l'amitié qu'il portait à celui qui avait tout abandonné pour le suivre. L'évangéliste ajoute qu'à partir de ce moment le disciple prit Marie chez lui. C'est donc une scène d'adoption.

Le sens de cette adoption est cependant beaucoup plus profond, comme une partie de la tradition chrétienne l'a compris. Le disciple bien-aimé est pour le quatrième évangéliste l'idéal du croyant. On peut admettre avec le P. Braun qu'« il représente tous ceux qui comme lui demeurent dans l'agapè (la charité), en observant les commandements » (*Rev. thom.*, 1951, p. 29; cf. *La Mère des fidèles*, p. 112). Le grand Origène voyait déjà dans l'adoption de Jean par Marie l'image, la figure de l'adoption des chrétiens parfaits par la Mère de Jésus (Voir le texte dans Braun, *La Mère des fidèles*, p. 101). La parole de Jésus : « Femme, voici ton fils » est comme la parole constitutive de la maternité spirituelle de la Vierge par rapport aux fidèles du Christ. D'ailleurs, en tant que membres du Christ, nous sommes déjà, selon l'esprit, les fils de la Mère de Jésus. « Marie, écrit saint Augustin, est mère selon l'esprit, non de celui qui est notre chef, c'est-à-dire du Sauveur, dont elle est plutôt née spirituellement... Mais elle est certainement la mère de ses membres, c'est-à-dire de nous-mêmes, parce qu'elle a coopéré par sa charité à enfanter dans l'Église les fidèles, qui sont les membres de ce divin chef, dont elle est selon la chair la véritable mère » (*De sancta virginitate*, chap. 6).

Marie est, en cela encore, la figure de l'Église, à qui sont

confiés les disciples du Christ, et qui elle-même leur est confiée, puisqu'ils en constituent les membres vivants.

Ces idées, si belles et si conformes aux aspirations de nos contemporains, ont trouvé une résonance dans le cœur de nos frères séparés. On a souvent reproduit le beau texte du pasteur de Saussure, qui accepte cette maternité des chrétiens confiée tant à la Vierge, qu'à l'Église qu'elle représente⁸.

Ce récit de Jean forme comme la conclusion de la carrière humaine de Jésus, le summum de son œuvre terrestre. Comme le P. Braun l'a fait remarquer, la suite du récit de la Passion qui vient après le texte que nous venons de commenter débute par ces mots : « Après cela, sachant que désormais tout était consommé, Jésus dit... ». Tout était consommé par cette adoption de l'humanité par Marie, et tout commençait, car la mort du Christ, sa résurrection, la Pentecôte, c'est la réalisation de l'œuvre pour laquelle le Maître était venu et pour laquelle il était né de la Vierge Marie : faire de nous, hommes, des enfants de Dieu.

Par sa mort, Jésus a vaincu le démon, celui qui avait triomphé jadis de nos premiers parents. Il est le descendant de cette « Femme » qui avait été séduite, qui devait être en butte aux attaques du tentateur, mais dont la descendance devait finir par l'emporter sur « le serpent ». La « Femme » qui se tient près de lui à ce moment suprême de la mort, sa mère, celle qui vient d'être faite par lui la mère de ses fidèles, la mère des véritables « vivants », n'est-elle pas l'homologue de la première « Femme », d'Ève, qui avait été « la mère des vivants » selon la chair (Gen., 3, 20) ? Nous avons ici l'esquisse de la doctrine de Marie, la nouvelle Ève, doctrine qui sera davantage mise en lumière par le dernier texte scripturaire du Nouveau Testament qu'à utilisé la liturgie pour les fêtes de la Vierge.

8. Ce texte a été publié dans la brochure : *Dialogue sur la Vierge*, Lyon, Vitte, 1951, pp. 103-104, où sont réunis divers articles sur Marie, d'auteurs catholiques et protestants.

X. — LE TRIOMPHE

L'introït de la nouvelle messe composée pour la fête de l'Assomption a emprunté le texte d'une vision célèbre de l'apocalypse de saint Jean montrant la « Femme » dans sa gloire. Le même texte, à la fois un peu élargi et placé dans son contexte abrégé, sert d'épître à la messe de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes et à celle de la Médaille miraculeuse. Nous en donnerons ici les principales parties, reliant par des analyses les versets cités.

Alors s'ouvrit le Temple de Dieu, celui du ciel, et l'arche de son alliance apparut dans son Temple. Et il y eut des éclairs, des voix, des coups de tonnerre, un tremblement de terre et une forte grêle (Apoc., II, 19).

Pour comprendre ce verset, il faut remonter à ce qui précède (II, 15 svv). L'apôtre Jean entend résonner la septième trompette symbolique qui annonce la fin des temps. Des voix puissantes proclament le Règne de Dieu et de son Christ, auxquels les vingt-quatre vieillards, qu'on retrouve tout le long de l'Apocalypse, rendent hommage. C'est alors qu'apparaît aux yeux du voyant le Temple du ciel, et au milieu du Temple l'arche d'alliance; tandis qu'éclatent des manifestations orageuses, formant le cadre traditionnel des apparitions divines. Cette vision a un sens : « Le saint des saints du Temple céleste est désormais accessible aux élus... L'arche d'alliance, symbole des biens spirituels dus à la victoire du Christ qui va être décrite, nous dévoile le fond intime des miséricordes divines » (P. Lavergne, O. P., *L'Apocalypse*, Paris, Gabalda, 5^e édition 1937, p. 95).

C'est alors qu'apparaît le signe céleste de la « Femme », auquel s'oppose un autre signe, celui du grand Dragon.

Puis un grand signe parut dans le ciel : une Femme revêtue du soleil, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Elle est enceinte et crie dans les douleurs et le travail de l'enfantement. Et un autre signe parut dans le ciel : c'était un grand Dragon, couleur de feu... Le Dragon se posta en face de la Femme qui allait enfanter, pour dévorer

son enfant, sitôt enfanté. Et elle enfanta un fils, un fils mâle, qui devait paître toutes les nations avec une verge de fer. Et son enfant fut emporté auprès de Dieu et de son trône (12, 1-5).

La « Femme » s'enfuit au désert, pour échapper au Dragon, tandis qu'un combat s'engage au ciel entre le Dragon d'une part, l'ange Michel et sa milice d'autre part. Le dragon est vaincu (vv. 6-9); une voix proclame la victoire de Dieu :

Et j'entendis dans le ciel une voix puissante qui disait : « Voici venues maintenant la victoire, la puissance, la royauté de notre Dieu et la suzeraineté de son Christ » ... (vv. 10-12).

Le Dragon poursuit la Femme, mais en vain (vv. 13-16). Furieux, il porte ailleurs sa rage : « Il s'en alla faire la guerre au reste de sa descendance, à ceux qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus » (v. 17).

Que signifie cette vision céleste ? Qu'est cette Femme qui apparaît dans sa gloire et est en même temps dans les douleurs de l'enfantement ? Sa représentation symbolique a peut-être emprunté quelque chose aux images divines de l'Orient; la description qu'en fait le texte sacré rappelle la fiancée du Cantique des cantiques, « belle comme la lune, incomparable comme le soleil, redoutable comme des bataillons d'étoiles » (Cant., 6, 10), ou même certains traits du Psautier, montrant Dieu « enveloppé de lumière comme d'un manteau » (Ps., 104, 2) : c'est donc une figure tout idéale, divine même.

Pour la grande majorité des exégètes il s'agit de l'Église, englobant à la fois l'ancien peuple de Dieu, d'où est sorti le Messie (Rom., 9, 5) et l'Église du Christ. « La Femme, écrit le P. Lavergne (*L'Apocalypse*, p. 96), ne saurait être qu'une personnification de la société terrestre et céleste des fidèles, à la fois Israël, d'où Jésus est sorti suivant la chair, et l'Israël spirituel qui est l'Église du Christ. » Pour prouver cette assertion, on a fait remarquer que la nation élue a été souvent personnifiée dans la Bible; on y parle même des douleurs de l'enfantement qu'elle subit (Is., 26, 17; 66, 7-8). L'Église, mère du Christ total, est elle aussi dans les transes de l'enfantement, jusqu'à la fin des temps (cf. Matth., 24, 8;

Marc, 13, 8; 1 Thess., 5, 3; cf. également Jean, 16, 21). C'est cette Femme que le Dragon, le séducteur de toujours (cf. Job, 1-2; Gen., 3, 1 sv.), ne cesse de poursuivre depuis les origines et à qui il ne cessera pas de faire la guerre.

Ces considérations ont leur valeur. Il apparaît néanmoins que la description faite de cette Femme, glorieuse et douloureuse, « convient premièrement à Marie, la mère de Jésus et la nôtre, la Vierge-mère saluée par Isaïe (7, 14), la Femme qui enfanta, célébrée par Michée (5, 2) » (P. Lavergne, *L'Apocalypse*, p. 96). C'est elle en effet qui est avant toute autre la mère du Messie, de celui « qui doit paître toutes les nations avec une verge de fer » (Ps., 2, 9; cf. Apoc., 2, 27; 19, 15), de celui qui a été emporté auprès de Dieu et de son trône. C'est elle aussi qui est notre mère, d'après la théologie joannique, comme nous l'avons vu dans ce qui précède : elle est la mère « du reste de sa descendance, de ceux qui observent les commandements de Dieu et gardent le témoignage de Jésus » (v. 17). C'est donc avant tout la Vierge, mère du Christ selon la chair et mère des croyants selon l'esprit, que la vision de l'Apocalypse nous fait contempler dans sa gloire, gloire que nous pouvons bien considérer comme le rayonnement de Marie en son Assomption corporelle. Si l'auteur sacré ajoute qu'elle « est enceinte et crie dans les douleurs et le travail de l'enfantement », cela signifie sans doute que c'est dans la douleur qu'elle est devenue notre mère⁹.

En rapportant à Marie la vision de la « Femme », nous n'entendons pas pour autant en exclure l'Église, que déjà la Mère de Jésus signifiait à Cana et au Calvaire. L'emploi systématique du mot « Femme », aussi bien que la similitude des symbolismes, révèle une convergence et une unité intrinsèque existant entre les textes joanniques que nous avons analysés.

Notons enfin qu'ici encore apparaît l'idée de Marie, la nouvelle Ève, idée qui sera reprise par la tradition chrétienne ancienne, spécialement par saint Justin et saint Irénée. C'est ce que nous montre la comparaison du présent

9. Les douleurs de l'enfantement conviennent plus particulièrement à l'Église, symbolisée par la Femme, comme nous l'avons marqué plus haut.

récit avec celui de la Genèse. Le Dragon qui poursuit la Femme, qui est donné comme le séducteur par excellence (Apoc., 12, 9) est bien celui qui tenta la première Femme; il devait rester l'ennemi de cette Femme et de sa descendance (Gen., 3, 15), cherchant à la meurtrir au talon. Ne le voit-on pas guerroyer ici contre « le reste de la descendance » de la Femme glorieuse? C'est donc que cette Femme est la réplique de la première Femme créée, d'Ève.

On ne saurait guère trouver de texte plus riche en idées sous sa forme symbolique : Marie, Mère du Christ et des chrétiens; Marie, figure de l'Église; Marie, nouvelle Ève; Marie, glorieuse et resplendissante de lumière.

CONCLUSIONS

La liturgie mariale n'a pas utilisé toutes les péricopes évangéliques qui parlent de la Vierge Marie : on en trouverait sans peine d'autres, dans le temporal et même dans le sanctoral. Celles que nous venons d'analyser suffisent pour donner une vraie image de la Mère de Dieu toute pure, toute aimante, humble et généreuse.

Elles prouvent que notre dogme marial tel que nous, catholiques, nous le professons, et que notre dévotion à la Vierge, avec sa traduction liturgique, plongent de profondes racines dans l'Écriture : nous ne cessons pas d'être évangéliques tout en étant catholiques.

Elles nous montrent enfin avec évidence que notre vénération pour la Mère ne nous écarte en rien du Fils : Marie ne serait rien sans Jésus. Mais inversement le Christ ne serait pas s'il ne nous était pas venu par Marie. La Vierge fut à la crèche; elle coopéra par sa prière au premier « Signe » du Maître; elle était encore là quand tout allait être consommé. Elle est inséparable de l'œuvre de notre salut. Ce que Dieu a uni, nous n'avons pas le droit de le séparer.

† JEAN-JULIEN WEBER,
évêque de Strasbourg.